

COMITE DIRECTEUR DU 12 JUIN 2018

Castelnaudary (19h30)

Présents :

Comité directeur : Bousquet Rémi, Cabirol Jean-Christophe, Delcassé Alexandre, Ercolessi Delphine, Espi Monique, Lebreuil Muriel, Legeay Philippe, Lherm Jean Pierre, Piton Henry, Poncelet Luc, Sabah Marie, Sigal Delphine, Smith Xavier, Tronel Claude.

Président de comité départemental : Cavaillès Jean (CD Aude)

CTS : Colard Michel, Housset Julien, Meurillon François

Absents excusés : Brégal Josy, Izart Christophe Luseti Aude, Lestrade Michel, , MacFadyen Alun, Oliván Jean Charles.

Absents : Andrieu Gilles, Balmayr Gérard, Filippini Bernadette, Gaté Denis, Martinot Antoine, Pineau Paul.

Quorum atteint

1. Approbation du dernier compte rendu

CR du 5 avril est validé à l'unanimité

2. Retour sur la dernière assemblée générale de la FFA

L'assemblée générale de la FFA de Mantes a été spécifiquement réunie afin d'aborder le projet d'augmentation de 4,60 € de la licence fédérale. Lors de cette assemblée générale, cette augmentation a été proposée à 4€.

Cette augmentation est due au retrait de la MAIF du partenariat pour l'organisation de la coupe de France, soit un ticket de 200 000 €.

Cette proposition a été rejetée au 1^{er} vote, vote réalisé à main levée.

A la vue du résultat des votes, une seconde proposition de cotisation est effectuée. Une baisse de cotisation supplémentaire de 0,5€ est débattue dans la foulée. A l'issue de ce débat, la nouvelle proposition est soumise aux votes.

Lors du 2^{ème} vote, le projet est adopté. Une ligue portant un nombre de voix conséquent a voté pour cette nouvelle proposition. Les autres ligues contre la première proposition se sont abstenues. La ligue Occitanie a voté contre conformément au mandat qui avait été donné aux délégués pour cette assemblée générale et surtout parce qu'aucun élément nouveau n'a été apporté par le bureau fédéral quant à la nécessité d'augmenter les cotisations fédérales dans cette proportion.

L'augmentation de la licence A est donc votée : 3,08 € soit une part fédérale de 34,70€ plus une part des ligues qui augmente de 0,02€ (6,78 à 6,80 €) soit une licence fédérale A à 41,50€.

Ce qui est modifié également est l'affiliation, qui devient proportionnelle au nombre de licences, avec une cotisation inchangée pour les clubs de moins de 30 Unités de licence (UL) (220€), augmentation de 40€ pour les clubs jusqu'à 70 UL (260€) et une augmentation de 80€ pour les autres (300€).

Il est important de souligner que l'aide de la MAIF à la fédération qui est d'environ 500 000€ lui permet de jouir d'une exclusivité sur la nature des partenaires de la fédération pour ce qui est du domaine des banques et assurances.

Dans le futur, la FFA souhaiterait que la part des ligues disparaisse, source de ressource minimale pour les ligues. Ce projet est à l'étude et sera débattu ultérieurement.

Luc Poncelet est intervenu lors de l'AG sur la nécessité pour la fédération de faire un peu plus de pédagogie entre autre sur les actions fédérales et donc sur l'affiliation : « quel intérêt à s'affilier ? »

Cette affiliation permet la participation aux randonnées, à la formation, aux régates, à des aides diverses et variées (achat moteur), au rame en 5^{ème} ... Luc Poncelet a rappelé à la FFA qu'il faut communiquer sur ces avantages de l'affiliation.

Pour Jean Cavallès, il faut rajouter que cela permet d'intégrer la grande famille, car les petits clubs n'ont parfois pas les moyens d'acheter un moteur, même si celui-ci est remisé (ou est aidé par la FFA).

Pour Muriel Lebreuil : il y a une autre fédération pour l'aviron de banc fixe : il faut donc une valeur ajoutée.

Pour Michel Colard : les charges deviennent conséquentes - les petits clubs sont coincés - l'affiliation permet aux petits clubs d'avoir accès aux formations. Toutefois il faut une réflexion pour ne pas avoir l'impression de payer pour rien.

La fédération propose entre autre une offre sportive pour les différentes catégories, et s'y affilier, permet d'en bénéficier.

3. Commissions thématiques : points à date

Commission loisir :

Validation de 2 nouveaux membres : Jean Vincent Lubrano et Babeth Calamel

Vote : Voté à l'unanimité

Journée des référents : elle s'est tenue le 9 juin à Port la Nouvelle (Aude) et a regroupé 24 personnes.

Monique Espi fait un compte rendu des sujets abordés :

- bilan de l'existant : randonnées, régates, stages de perfectionnement, stage d'initiation à l'aviron de mer.
- que fait-on l'an prochain ? Port la Nouvelle propose une animation au mois de septembre pendant le weekend de la gastronomie et la Grande Motte mentionne un projet en commun avec le club de Carnon sur l'étang de l'Or. Il y a également le « Projet Riquet » qui a été largement commenté et débattu. Idées : le relais irait sur d'autres départements, avec des actions symboliques, faire un film, Riquet qui se balade, etc ...

Muriel Lebreuil porte à connaissance l'existence à St Hyppolyte, dans les Pyrénées Orientales, d'un canal construit par Riquet.

Monique Espi est la personne référente pour ce projet Riquet.

Luc Poncelet lui demande de travailler avec la commission communication et la commission sponsoring. Il lui demande également de créer un petit groupe de travail.

Monique Espi intervient pour indiquer que « tout doucement les gens vont les uns chez les autres ».

Elle a participé à la journée d'initiation à l'aviron de mer organisée par le comité départemental d'aviron de l'Hérault, à la Grande Motte. Elle a trouvé ce stage très bien encadré et très intéressant.

Quel soutien financier de la ligue pour Ramons chez nos voisins : quelles conditions ?

Pour la saison en cours (2017-2018) le comité directeur débat sur la prise en charge soit forfaitaire (et quel montant ?) soit sur présentation de factures.

Le comité directeur acte la proposition d'une aide sous la forme d'un forfait sous réserve d'avoir un compte-rendu de la journée (compte rendu, photos, autre)

Ce forfait est arrêté à 100 €.

La commission loisir doit élaborer un cahier des charges pour la prochaine saison 2018-2019, ce dernier devra limiter le prix de location des coulisses à un maximum de 5€ voire gratuites.

Vote : Le forfait est validé à 100 € pour l'année 2017-2018

L'an prochain : il y aura un cahier des charges. Les clubs devront s'y conformer s'ils souhaitent avoir l'aide de la ligue.

Question posée sur la sécurité et la capacité d'accueil ?

Delphine Sigal rappelle qu'une charte existe, basée sur celle du Randon'aviron. Elle comporte le nombre de canot de sécurité.

Pour Luc Poncelet, cette notion de sécurité est à introduire dans le cahier des charges. Julien Housset propose de rajouter un niveau minimum de pratique d'aviron : le brevet d'argent pour que les personnes soient sous leur propre sécurité. Il revient sur la sortie du club de Carnon au Salagou. Il y a eu une enquête menée par la gendarmerie : Julien a eu à confirmer et apporter la preuve que les rameurs avaient tous leurs brevets d'argent, cela souligne l'importance de ce niveau qui valide l'autonomie du rameur. De plus c'est un outil d'animation et de valorisation, c'est une sécurité pour le club.

Commission finance :

Les dossiers de subvention :

- CNDS saison passée : réglé
- Région saison passée : la Région n'était plus en capacité de régler les subventions octroyées ...
- CNDS 2018 : déposé au mois d'avril
- Région 2018 : non déposé
- AAP sports de nature : non déposé

Solde en banque :

Le compte CA LR a été clôturé

Le Compte MP : 3 - 4 chèques toujours non encaissés – Jean Pierre doit contacter les personnes concernées.

Il reste diverses choses à payer comme la subvention à l'ATPPR, des frais en lien avec la sécurité (plongeurs), des frais en lien avec la convention inter ligue (qui permet la gratuité des manifestations).

Pour les clubs de BF (rappels cotisations) : Muriel Lebreuil fera office de relais.

Rentrées avant le 31 aout : CNDS - il y a eu une rallonge de 5M€, avec les mêmes critères qu'initialement.

Compte de résultat

L'exercice de cette année serait déficitaire (Le montant du déficit dépendant du versement du CNDS) : environ 35000 € de perte. Il faudra donc faire un gros exercice au niveau du budget de l'an prochain. Quelques pistes : des tableaux ont été envoyés à la commission.

Conventions :

UNSS : convention signée

Inter ligue : signée

Bateaux : elles ont été retournées à part 2 ou 3 clubs qui seront relancés

Permis bateau : les personnes doivent s'engager à piloter les bateaux lors des manifestations sportives

Ergomètres : conventions sur l'ex LMP arrivent à échéance au mois de décembre 2018. Un devis a été mis dans le dossier de demande d'aide de la Région.

Luc Poncelet présente l'action d'aide de la ligue sur l'achat d'ergomètres : proposition qui porte sur 50 ergomètres : 20% de remise - la ligue abonderait à un certain montant. L'ergomètre est ensuite sous convention pendant 6 ans. Cette manipulation permet d'avoir un ergomètre pour 750 € environ.

Le budget ligue de cette année reprend les comptes arrêtés lors des protocoles de fusion, des dépenses ont été faites. Ces écritures auraient dû être mentionnées dans l'arrêté des comptes, ce n'a pas été le cas. De son côté, le conseil régional a reconnu qu'ils avaient tardé.

Ce qui est acté c'est que ces clubs qui ont été aidés sur cette saison 2017-2018 ne bénéficieront pas de l'aide sur les ergomètres. L'aide sur les ergomètres et les aides en matériel sur la saison 2017-2018 sont réalisés sur le même exercice.

Votes

Lancement de la demande d'équipement sur les ergomètres : Unanimité

Qui est contre le fait que ligue n'apporte pas d'aides aux clubs qui ont déjà été aidés sur 2017-2018 : Personne. Les clubs qui ont bénéficié d'aides en 2017-2018 ne pourront pas avoir d'aides sur l'achat d'ergomètres.

Jean Cavallès demande si les comités départementaux peuvent bénéficier de cette aide pour l'achat d'ergomètres ?

Réponse : Oui si l'ergomètre va dans les clubs - la convention est alors tripartite

Pontons d'Almayrac

Luc Poncelet informe le comité directeur de l'achat de modules qui forment un ponton utilisé à Almayrac : la ligue propose d'acheter ce ponton pour 500 € et qu'il y ait une convention avec Grenade hors compétition et hors stage – le transport sera à la charge de Grenade pour l'allé et le retour à la charge de la ligue. Il se transporte par remorque plateau. Il sera stocké à Almayrac.

Commission sportive :

✓ Coupe de France : 8^{ème} place

2 équipages médaillés d'argent

2 femmes et 3 garçons intègrent le Pole à la rentrée

Belle dynamique de groupe sur les J18

Séniors : 2 J18 récupérés pour pouvoir avoir un équipage complet

Très bonne ambiance entre les rameurs des deux ex ligues.

Pour l'année prochaine, reconduction de la coupe des régions à Vayres. Cela devrait permettre de tester le bassin.

Ambiance locale jugée plutôt triste mais les jeunes ont apprécié.

✓ Rame en 5^{ème} :

Retour plutôt positif malgré la météo, les jeunes et les professeurs ont trouvé cela intéressant. Le directeur UNSS régional de l'académie de Toulouse était présent (L'UNSS a financé les bus venant de Toulouse). (Les académies n'ont pas fusionnées) 5 classes au total.

Les animations ont plu, pour le relai il y avait un grand écran.

Côté paddle : ils sont rarement revenu secs

Côté aviron : découverte de l'aviron sur des 8 entreprises.

Les 3 premières classes ont été récompensées.

Débat sur la journée : On était sur un mercredi après midi et donc sur un jour d'activité UNSS et de centre aéré sur le site de Carcassonne. Si on change de jour cela permettra de bénéficier de tout le site et d'avoir peut être d'autres classes (exemple pour la classe de Nîmes, ce n'est pas la meilleure classe qui était là, mais celle qui était disponible).

C'était une 1ere finale : il faudra fixer la date au mois de septembre 2018 pour juin 2019. La sélection des classes sera arrêtée avant pour améliorer l'organisation.

✓ Almayrac journée J14 : 100 jeunes

C'est alarmant car si l'on considère que c'est le socle de la pyramide, cela ne sera pas une grosse pyramide.

Il faudrait intégrer des bateaux longs pour permettre à tous les J14 de la région d'être présents.

Pour la journée du lendemain (régate du club d'Almayrac) il faudra aider le club à monter un programme qui corresponde aux besoins des clubs.

✓ Réunion de la commission sportive à Almayrac

Un compte rendu a été fait, il a été diffusé aux membres du comité directeur et à la commission sportive (cf mail Christophe Izart en amont de cette réunion)

✓ Commission mer :

Philippe Legeay a fait un compte rendu, ce dernier a été diffusé au comité directeur.

Il revient sur les différents événements de la saison :

- le championnat de ligue le 7 avril : 22 clubs présents - il s'est bien déroulé - à renouveler - position début avril est correcte

- Championnat Euromed et des 4 provinces : 31 clubs participent

2 championnats en parallèle : Euromed et ?

- Championnat de France de Plougonvelin : 6 équipages d'Occitanie

- Championnat de l'Hérault à Valras : mal positionné - non labélisé - il serait à déplacer début octobre.

- Open de France à Arcachon le 8 septembre

Julien Housset propose à ce sujet de réfléchir à monter des équipes régionales pour l'open

- Championnat de France 2019 fin mai : date à pourvoir - Dieppe serait sur les rangs avec l'aide de la LIFA.

Philippe Legeay propose d'organiser en 2020 un championnat de France sur l'Occitanie. Port Camargue aurait le budget, la force de frappe : Julien rencontre la directrice de Port Camargue.

Philippe Legeay propose également de contacter les clubs d'Occitanie pour connaître les besoins des clubs en formation, en régates.

Une formation responsable sortie mer est prévue les 5 à 7 octobre 2018.

Une réunion de commission est prévue avant la rentrée de septembre.

La randonnée longue distance mer (raccourcie à 19 KM) - annulée pour cause de météo au mois d'avril est reportée début octobre 2018

Vote

Est soumis au vote le principe qu'un club d'Occitanie candidate au champ de France 2020 : voté à l'unanimité.

Parole du pôle :

- Volonté de recentrer sur 4 pôles : confirmation - plus d'athlètes sur pôle France

- Bons résultats : 10 athlètes en équipe de France
- Rendez-vous avec Patrick Ranvier prochainement – 1 cadre et non 2 – Souhaite que la ligue s’investisse sur le fonctionnement et sur le matériel. Il viendrait au mois d’octobre.

Luc Poncelet revient sur l’avenir pour le Pôle. Il attend des cadres du pôle qu’ils lui démontrent que la structure est performante – il faut aussi que la FFA se positionne clairement

Commission communication :

Facebook actif

Site internet en construction

Pour Rémi Bousquet, les clubs actifs sont ceux qui font de la compétition, il dispose de peu d’information sur les loisirs et la mer.

Delphine Sigal mentionne que la page Facebook « Ramons chez nos voisins » est active, mais que parfois il y a une réticence chez certaines personnes à apparaître sur les réseaux sociaux. Elle mettra sur cette page quelques photos de la réunion de la commission loisir du 9 juin.

Commission Banc fixe :

Championnat banc fixe : prévu le 22 juillet, les affiches sont prêtes et sont présentées en séance. Les inscriptions sont ouvertes.

4. Divers

Journée de travail cet été pour préparer la saison 18-19 : 28 juillet 2018 – Lieu à définir

Julien Housset : point d’avancement sur la formation – cf doc joint

Clôture à 22h30